

## Le contexte

Les cheminots à nouveau en grève

Une nouveau mouvement de grève de 48 heures sur le rail aura lieu du 5 au 7 décembre. Fin octobre, les syndicats avaient annoncé quatre jours de grève en novembre et décembre pour dénoncer un manque de respect de la concertation sociale. Entre agacement et soutien, la population s'organise au quotidien en fonction des différentes grèves qui touchent le pays. Sont-elles devenues trop nombreuses? Sont-elles toujours justifiées? Doivent-elles être pensées différemment? Un expert et deux acteurs majeurs de la concertation sociale nous répondent.

# Les grèves sont-elles encore utiles et efficaces?

“Je n’ai jamais vu une grève résoudre un problème”

L’avis de

Pieter Timmermans

Administrateur délégué de la FEB

Vous savez, je possède tout un classeur rempli contenant uniquement des lettres annonçant des grèves et des actions prévues par les syndicats, parfois avec motif, parfois sans motif. Aujourd’hui, j’ai l’impression qu’on fait grève ou qu’on organise des actions pour tout et n’importe quoi. Le problème, c’est que cela devient alors moins efficace. Pour moi, une grève n’a de sens que si on l’utilise au moment opportun et de façon proportionnelle et bien pensée. Sinon, elle perd de son sens et de sa crédibilité. Il faut bien mesurer ce qu’on fait.

La grève, c’est normalement l’outil qui doit venir tout à la fin d’un processus. En réalité, chaque grève est un échec, parce qu’elle est le signe que la concertation sociale et économique n’a pas fonctionné comme elle aurait dû. Il faut aussi savoir qu’on est en ce moment à la veille des élections sociales: c’est une période où les candi-

dates doivent se montrer à l’électorat du travail. Mon sentiment et mon expérience de ces 25 dernières années me disent qu’à l’approche des élections sociales, il y a toujours plus de grèves qu’habituellement, ou à tout le moins une tentative de mener plus d’actions.

Le droit de grève est important, mais il n’est pas absolu. Il existe aussi le droit au travail, le droit de ne pas faire grève, qui doit être respecté. Si des personnes souhaitent faire grève, c’est leur choix, mais elles ne doivent pas empêcher celles qui le veulent de travailler. L’agressivité, les menaces à l’encontre des personnes qui essaient d’entrer dans l’entreprise pour travailler, ce n’est pas tolérable. Certains ne respectent pas les règles. La loi est pourtant très claire là-dessus.

Personnellement, je n’ai jamais vu une grève résoudre un problème, en tout cas pas au niveau interprofessionnel national, dont je m’occupe. Les mouvements de grève mettent en avant les problèmes mais ne les résolvent pas. Et ils ne créent pas d’emplois non plus.

“Les travailleurs n’ont pas d’autre arme pour faire valoir leurs droits”

L’avis de

Thierry Bodson

Président de la FGTB

Si les grèves étaient inutiles, on ne verrait pas autant de patrons recourir aux requêtes unilatérales pour obtenir des jugements permettant de casser les piquets. Par exemple, on a vu apparaître il y a quelques semaines un conflit au dépôt Colruyt de Ghislenghien, et la direction de l’entreprise a obtenu un jugement empêchant les syndicats de mener le moindre piquet de grève pendant un mois et demi. Alors qu’ils demandaient simplement que la prime “pouvoir d’achat” de 250 euros soit appliquée. En Belgique, aujourd’hui, on voit donc que le droit d’aller au magasin est devenu supérieur aux droits des travailleurs.

Un autre exemple de l’efficacité des grèves est la mobilisation qu’il y a eue contre le projet de loi Van Quickenborne, qui allait en partie restreindre le droit de grève. Dans ce dossier, les syndicats ont obtenu gain de cause puisque ce projet de loi est désormais rangé dans un placard. Ça montre toute l’importance et aussi l’efficacité des mouvements

sociaux. C’est même un double exemple, puisqu’on a d’une part atteint notre objectif: que la loi soit retirée. Et d’autre part, ça va aussi nous permettre de contester une autre loi qui nous empêche de négocier les salaires.

Si le droit de grève était restreint, les travailleurs perdraient leur capacité à réagir aux attaques dont ils sont l’objet. Quelles autres armes ont les travailleurs pour faire valoir leurs droits qu’empêcher l’économie de tourner? La grève est intimement liée à la qualité de la concertation sociale. Pour que la concertation sociale fonctionne, il faut qu’au moment où le syndicaliste qui représente les travailleurs s’assied à la table des négociations, le patron sache qu’il a intérêt à faire des concessions s’il ne veut pas voir un mouvement de grève apparaître ou perdurer. Si le droit de grève disparaît, le rapport de force est déséquilibré.

Le risque ultime, ce serait alors de se retrouver dans une société où on passerait de la négociation collective à la négociation individuelle. Certains travailleurs n’auraient pas la capacité de négocier seuls, et on se retrouverait avec une immense hétérogénéité dans les conditions de travail et de salaire.